

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.	Numéro de permis 2019642	Date d'inspection Le 29 septembre 2020	
Nom de l'établissement Halte Carrefour des amis		Numéro de téléphone (506) 542-1907	
Adresse 795 rue École Beresford NB E8K 1V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	27 oct. 2020	
Commentaires : Une nouvelle éducatrice fera son cours de premiers soins le 25 octobre 2020.			
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	02 oct. 2020	
Commentaires :			

Commentaires généraux
<ul style="list-style-type: none"> - Le ratio est conforme lors de la visite. - La pratique de feux sera fait d'ici le 2 octobre 2020. - La vérification du parc extérieur est fait mensuellement tel que demandé. - Une nouvelle employée fera son cours de premier soin la fin de semaine du 25 octobre 2020.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 septembre 2020

Date

original signé par
Manon Hachey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 septembre 2020

Date